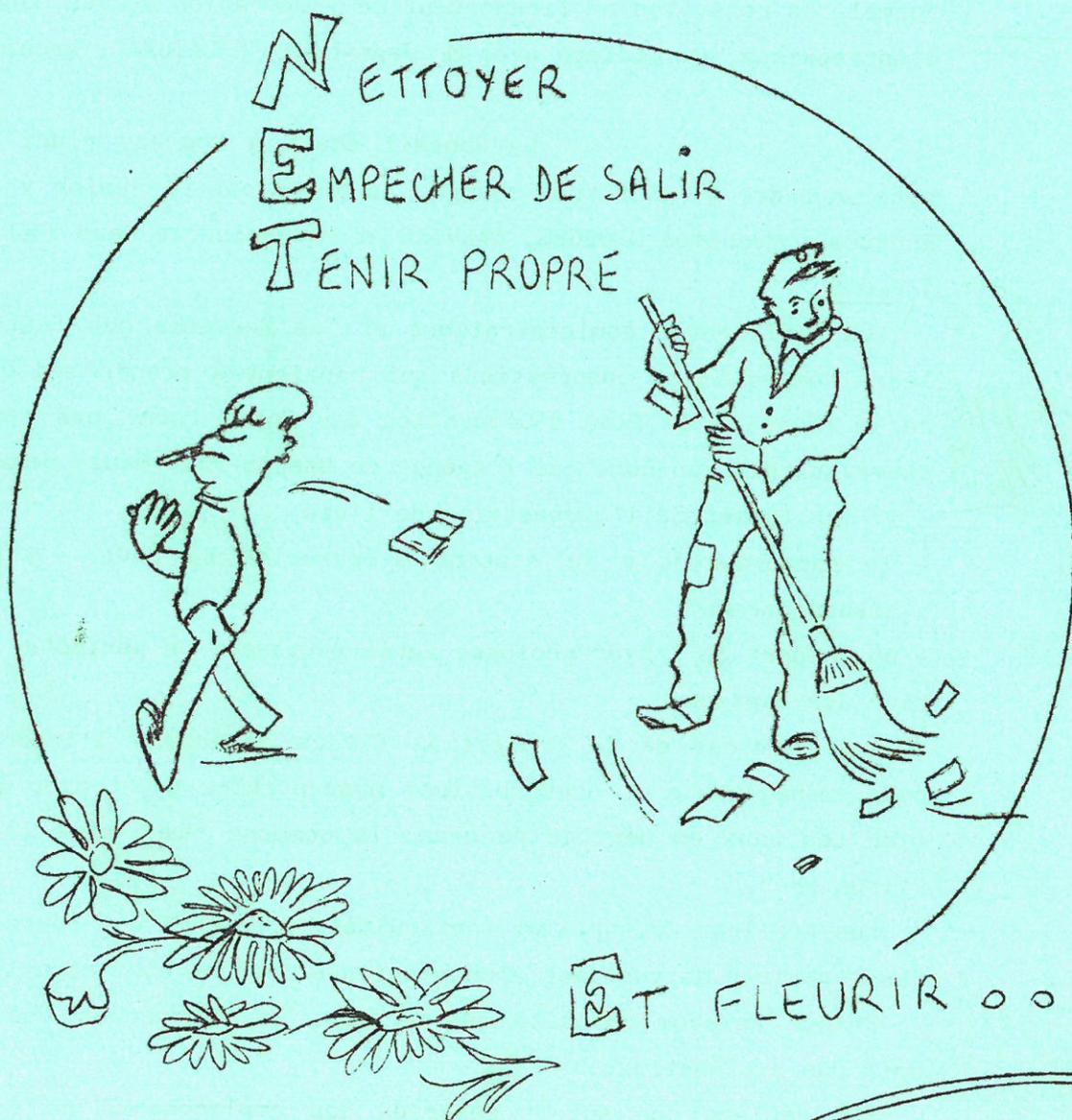


# ENTRÉE-NOUS.

THIAVILLE <sup>SA</sup> MEURTHE — JUN 91 — N° 283



**\*\* EN DIRECT DU CONSEIL \*\***

Le Conseil était réuni le mercredi 15 mai 1991 (excusé: Mr CATHERINE) pour une courte séance de travail au cours de laquelle, compte tenu de l'urgence qui s'attache à la réalisation de la 1ère phase des travaux à l'école, il a sollicité la réduction des délais réglementaires pour procéder à l'appel d'offres utile auprès des entreprises.

Il a noté par ailleurs qu'une subvention de 60% était accordée à la commune pour ces travaux soit 202 195 Fr. Un emprunt de 200 000 Fr sera réalisé. Le Maire est chargé des diverses formalités relatives au financement de l'opération et des consultations d'entreprises, en liaison avec Mr Jean-Louis SALAIGNAC, architecte.

Le Conseil était à nouveau réuni le 24 mai pour un ordre du jour très chargé. La Municipalité Junior y assistait. Excusés : Mesdames GEORGES, CALVIAC et Mademoiselle Maud VILLAUME.

1 P.O.S

Les différentes Administrations et les Services ont fait connaître leurs remarques et observations qui seraient à prendre en compte lors de la révision du Plan d'Occupation des Sols. Parmi ces remarques et observations, on note que l'Agence de Bassin Rhin Meuse demande:

- le traitement de l'agressivité de l'eau,
- le raccordement à la station d'épuration de RAON - L'ETAPE pour l'assainissement,
- un rapport de l'hydrogéologue agréé proposant un périmètre de protection des captages.

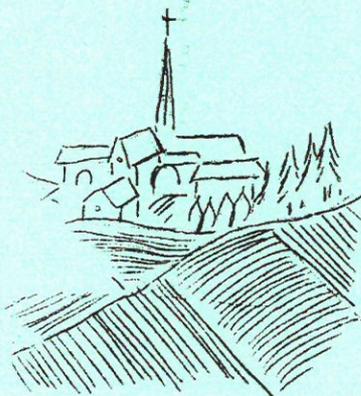
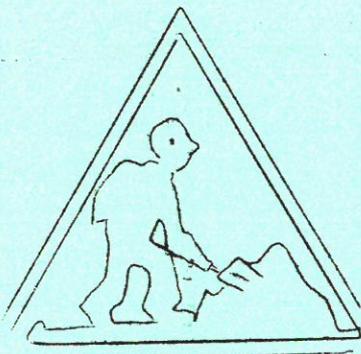
Les services de la Protection Civile demandent l'interdiction de tous aménagements et constructions susceptibles d'entraver la circulation des eaux en période de crue, la commune étant sous le risque du "Vieux Pré".

Les Affaires Culturelles (Antiquités) précisent que toutes découvertes fortuites de vestiges archéologiques devront être signalées.

France Telecom souhaite que la mise en souterrain des câbles ne soit pas systématique.

EDF réclame que soient réservés des emplacements au sol pour la pose de transformateurs.

ONF souhaite qu'une zone non constructible de 30m autour des maisons soit créée.



Les Services d'Incendie et de Secours demandent que la protection incendie soit assurée dans les divers secteurs habités de la commune.

Par ailleurs, plusieurs Administrations et Services ont souhaité être associés à l'élaboration de la révision du P.O.S.

#### 2 VOIE EXPRESS

Une réunion publique animée par les techniciens de la DDE aura lieu salle du Foyer Rural de THIAVILLE le jeudi 6 juin 1991 à 17H30.

#### 3 AFFOUAGES 1991

Le Conseil décide de reconduire les mêmes prix qu'en 1990, à savoir:

- 165 le stère de chêne rendu à domicile
- 175 Fr le stère de hêtre rendu à domicile

inscription les 24 et 28 mai de 14 heures à 19 heures, tirage au sort pour déterminer chêne ou hêtre. Des inscriptions complémentaires auront lieu en cas de reliquat, aux mêmes prix.

#### 4 VILLAGE/MAISONS FLEURIS

Cette année encore, le Conseil décide que notre village participera à ce concours et récompensera les maisons les plus remarquées par le jury communal.

#### 5 ZONE ARTISANALE

Le Maire rend compte aux élus de la teneur de la réunion qui s'est tenue le 20 avril 1991 en Mairie de THIAVILLE avec Mr Michel HUMBERT maire de RAON, Mr MATHIEU Secrétaire Général, Mr JACQUET du Bureau Départemental d'Aménagement Foncier et d'Urbanisme, Mrs ERHARD et HIRTZ Adjoints et Mr NEUHAUSER Garde Champêtre.

#### 6 O.N.F.

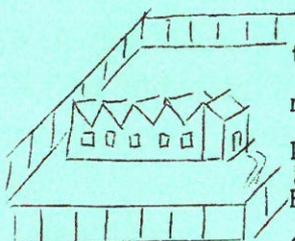
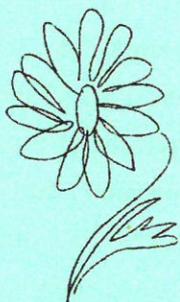
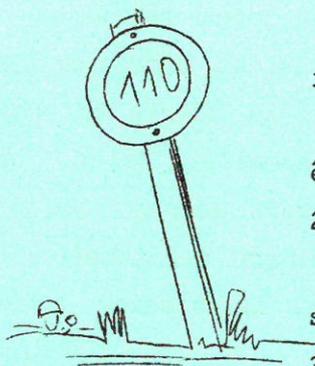
Le programme 1991 des travaux présentés par ONF, s'élevant à la somme de 27 498,12 Fr à payer par la commune est accepté par le Conseil. La pose de 3 "bois d'eau" supplémentaires sur le chemin de la Basse des Groseillers est prévue ainsi que le débroussaillage des parcelles 1, 18, 19 et 3. Le fauchage des accotements des chemins forestiers sur 7 km et l'entretien dans diverses parcelles seront effectués.

#### 7 REVISION DES EVALUATIONS CADASTRALES

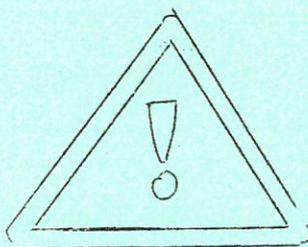
Une réunion avec la commission locale des impôts a eu lieu. Le Maire en fait le compte rendu et donne connaissance du projet de classement en zone 2.5 de la commune pour les terrains à bâtir (tout le canton sauf BACCARAT est classé dans cette zone) et en zone dite de "montagne" pour les autres terrains.

#### 8 TOURNIQUET DEVANT L'ANNEXE DU FOYER

Ce manège communal, offert par un habitant, a été déprédé il y a

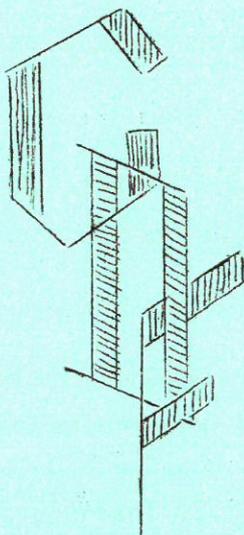


quelques mois et le roulement a été fracassé. Le capot métallique a été lui aussi totalement cassé, mettant l'axe à nu et provoquant un déséquilibre du plateau tournant. Bien évidemment, la Mairie ignorait cette situation, personne n'ayant signalé d'anomalie. Hélas, une petite fille de 4 ans du secteur de NANCY qui jouait pendant que son père disputait un match de foot a eu une phalange sectionnée. La commune est assignée en réparation par le père. Le dossier a été transmis à notre assureur pour la suite utile.



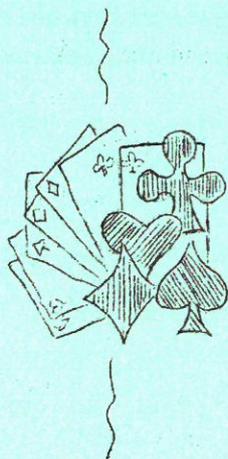
#### 9 GAZ DE FRANCE

Ce service a révisé le branchement des Ets MATUSSIÈRES & FOREST à RAON depuis la conduite traversant la commune, sans respecter les plans pour lesquels nous avons donné notre accord. La réalisation ainsi faite est susceptible de nous gêner ultérieurement et le Maire est intervenu pour obtenir des garanties quant à l'avenir. Jusqu'ici, aucune réponse aux trois courriers adressés n'est parvenue en Mairie... Le dialogue ... connaît pas. Chacun appréciera l'élégance du procédé venant d'un grand service public comme EDF/GDF dont la publicité était, il y a peu de temps encore, "des hommes qui relient des hommes" On croit rêver et pourtant ...



#### 10 CARRIERES VALANTIN A BERTRICHAMPS

IL s'agit d'une nouvelle exploitation dans le secteur situé entre la gare de BERTRICHAMPS et la Meurthe, que la Sté VALANTIN mettra en exploitation dans un futur assez proche, si toutefois l'enquête publique conduit le Préfet à accorder les autorisations utiles. La commune de BERTRICHAMPS qui rachètera le site à la fin de l'exploitation a offert aux communes de THIAVILLE et LACHAPELLE de s'associer pour une jouissance ultérieure de l'endroit.



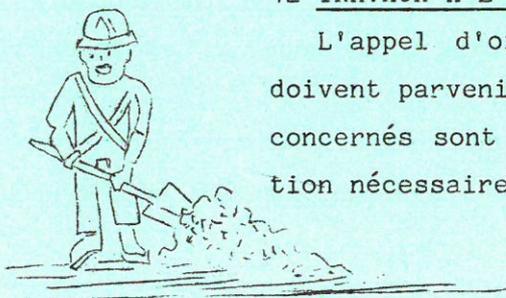
Le Conseil émet un avis favorable sur le principe de la participation de la commune de THIAVILLE et charge le Maire de définir avec les autres partenaires un projet de structures définissant les modalités financières, juridiques et d'exploitation ultérieures.

#### 11 TRAVAUX RUE DES VOSGES

Ils sont confiés à la suite de l'adjudication à la Sté CHIARAVALLI VALANTIN. Ils devraient être terminés pour le 14 juillet 1991.

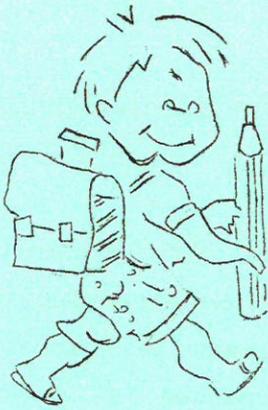
#### 12 TRAVAUX A L'ECOLE (1ère phase)

L'appel d'offres est lancé et les propositions des entreprises doivent parvenir en Mairie pour le 18 juin 1991 à 18 heures. Les travaux concernés sont ceux visant à créer l'aire d'évolution et de restauration nécessaire dès la rentrée de septembre.



13 TRAVAUX A L'ECOLE (2ème phase)

Elle concerne l'aménagement de la salle de classe maternelle qui sera à réaliser en 1992. Le Conseil accepte le devis de 137 791 Francs HT + 25 629 Francs de TVA soit au total 163 421 Francs TTC présenté par Mr Jean-Louis SALAIGNAC et charge le Maire de constituer le dossier de demande de subvention.



14 EMPRUNTS

Un emprunt de 400 000 francs sera effectué pour les travaux de l'école et de la Mairie. Une moitié sera souscrite auprès du Crédit Local et l'autre auprès du Crédit Agricole. Le Maire est chargé des opérations utiles.

15 GARDERIE / CANTINE

La commission spécialisée s'est réunie le 22 Mai 1991. Le Conseil enterme les dispositions préconisées. A savoir :

Garderie

Elle fonctionnera dès la rentrée scolaire de septembre 1991, les jours de classe, selon les horaires suivants :

- 6H45 à 7H50 (heure de prise en charge par les enseignants)
- 11H00 à 12H00
- 16H00 à 18H00

les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

- 7H30 à 7H50 et 11H00 à 12H00 le samedi

tarifs

Enfants de LACHAPELLE utilisant l'autocar:

- 1 prestation dans la semaine ..... 5 Fr
- 2 prestations dans la semaine.....10 Fr
- 3,4 ou 5 prestations .....15 Fr

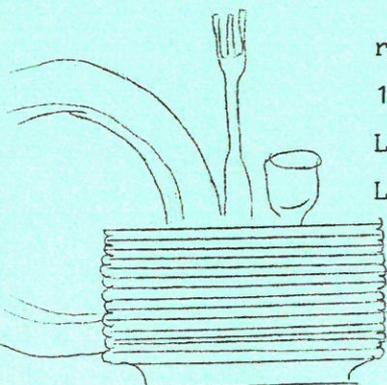
Autres enfants de THAIVILLE ou LACHAPELLE n'utilisant pas le bus:

- 1 prestation..... 5 Fr
- 2 prestations par jour.....36 Fr la semaine
- 3 prestations par jour.....48 Fr la semaine

Les familles de 3 enfants (ou plus) bénéficieront d'un tarif préférentiel (20% de réduction) sur les prix ci-dessus.

Cantine

Elle fonctionnera dès la rentrée de septembre 1991. Le prix du repas est fixé à 22 Fr et comprend la garde de l'enfant de 11H00 à 12H50 (heure de reprise en charge des enfants par les enseignants). Les tickets repas seront vendus à la Mairie à l'avance aux parents. Les enfants les remettront dès leur arrivée en classe le matin à 7H50





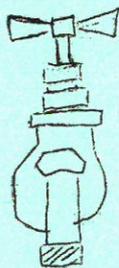
où ils seront récapitulés et permettront de passer la commande utile.

16 SECRETARIAT DE MAIRIE

Le Conseil renouvelle pour 12 mois le contrat de Mme Carole SCHMIDT, secrétaire de Mairie.

17 ANALYSES D'EAU

Le Maire informe le Conseil des mesures prises par le Service d'Action Sanitaire et Social de Meurthe et Moselle en direction des communes, dans le cadre des textes en vigueur et fixant le nombre et le type d'analyses obligatoires, à payer par les communes. Il y aura de 4 à 9 analyses par an à THIAVILLE, selon les années, et le coût de 5 000 Fr environ à 10 000 Fr environ par an à la charge du budget de la commune. C'est cher mais il est vrai qu'en ce domaine où la santé publique est concernée, on n'est jamais trop prudent.



18 DIVERS

Le Conseil ne réserve pas une suite favorable à une proposition d'acquisition de 2 parcelles déboisées au lieu dit "La Côte". Enfin, diverses demandes de subvention sont rejetées.



La séance est levée à 0H15.

**\*\* TRAVAUX A LA MAIRIE \*\***

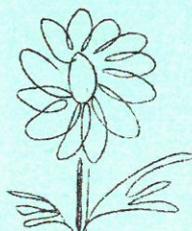
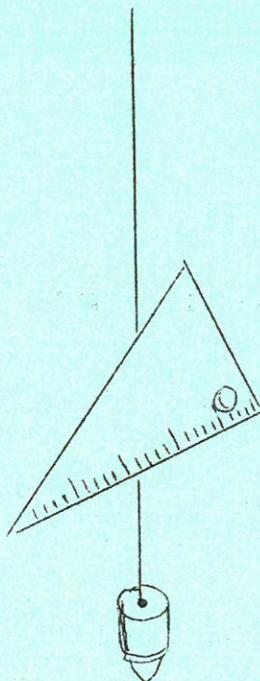
Le 13 mai 1991, le bureau d'adjudication présidé par le Maire, constitué par Mrs ERHARD, HIRTZ, FRESSE, CATHERINE, P.GEORGE, PETTOVEL et Mme M.T.GEORGES, en présence de Mr J.L. SALAIGNAC architecte, a procédé à l'ouverture des plis reçus. Ont été désignés adjudicataires:

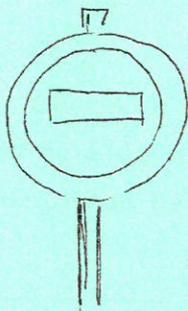
- Lot maçonnerie: J.L.DEMANGE de THIAVILLE..... 39 508 Fr HT
- Lot menuiseries extérieures: BLOC&JOB de LUNEVILLE..... 34 645 Fr HT
- Lot menuiseries intérieures: BLOC&JOB.....!..... 16 522 Fr HT
- Lot plâtrerie-isolation: RAPPINE.....!..... 23 097 Fr HT
- Lot faux plafonds: BLOC&JOB.....!..... 10 361 Fr HT
- Lot électricité chauffage: MORCQUE de BERTRICHAMPS..... 48 726 Fr HT
- Lot plomberie: ROSINA ..... 17 140 Fr HT
- Lot carrelages: PRESTINI..... 19 926 Fr HT
- Lot sols souples: BERNARD de GLONVILLE..... 9 230 Fr HT
- Lot peintures: J.P.MARCHAL de BACCARAT..... 17 316 Fr HT

soit au total 236 471 Fr HT ou 280 454 Fr TTC.

Total avec honoraires: 306 521 Fr TTC.

Durée prévisionnelle des travaux: 4 mois.





**\*\* TRAVAUX RUE DES VOSGES \*\***

Le 14 mai, le bureau d'adjudication présidé par Mr ERHARD 1er Adjoint, composé de Mrs HIRTZ, P.GEORGE, NEUHAUSER, PESENTI (DDE) et Mme M.T. GEORGES, a procédé à l'ouverture des plis. L'entreprise CHIARAVALLI/VALANTIN a été déclarée adjudicataire avec une offre de 131 075 Fr HT soit 155 454 Fr TTC.

**\*\* TRANSPORTS SCOLAIRES \*\***

A NOTER

Les jenes qui devront emprunter les transports scolaires dès la rentrée de septembre 1991 doivent s'inscrire dès à présent et avant le 15 juin 1991 auprès du secrétariat de leur école.

Pour tous renseignements éventuels, s'adresser au Conseil Général rue Lyautey à NANCY.



LES FLEURS ... CA AUSSI ... C'EST LA VIE! ...



**\*\* ECOLE\*\***

TRES IMPORTANT

Inscription des enfants: depuis le 6 mai, Mme BERNARD Directrice de notre école enregistre des nouveaux élèves.

Avez-vous penser à accomplir cette démarche ?

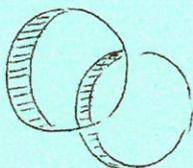
**\*\* PROCHAINES MANIFESTATIONS \*\***

- 9 ou 16 juin Tournoi de foot.....Foyer Rural.....THIAVILLE
- 9 ou 16 juin Tournoi tennis de table...Foyer Rural.....THIAVILLE
- 23 juin Rallye automobile.....Foyer Rural.....THIAVILLE
- 29 juin Kermesse de l'école.....Ecole.....THIAVILLE
- Juillet Ruche enfantine.....Ass.Familiale...THIAVILLE
- 14 juillet Fête Nationale Feux d'Artifice F.Rural....LACHAPELLE
- 4 août Fête patronale Buvette....Ass.Familiale...THIAVILLE
- 5 août Danse du Coq.....Club Amitié.....THIAVILLE
- Fin Août Camp scouts.....Scouts de THIAVILLE

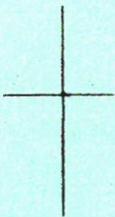


**\*\* La vie au village \*\***

**MARIAGE:** Nous apprenons le prochain mariage à AMIENS de Mr Gilbert FOUSSE contrôleur aux PTT, fils de Mr et Mme Jacques FOUSSE bien connus à THIAVILLE avec Mlle Marie-Claire CAZE-FRANCOIS contrôleur aux PTT.



Tous nos voeux de bonheur aux futurs époux et nos félicita-



tions aux parents.

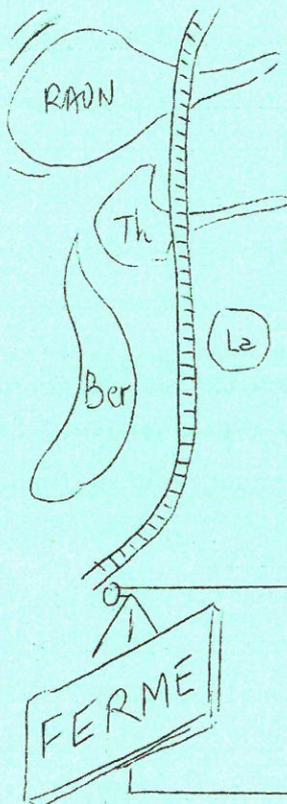
DECES: Le 5 mai 1991 est décédé à son domicile Mr Emile Marcel HELLE, dans sa 69 ème année. A son épouse, à son fils et à sa famille dans la peine, nous adressons nos très sincères condoléances.

**\*\* COMPTEURS D'EAU \*\***

PENSEZ Y...

Mr NEUHAUSER, Garde Champêtre, procédera au cours des prochaines semaines au relevé des compteurs d'eau. Merci de bien vouloir faciliter et dégager l'accès.

**\*\* VOIE EXPRESS \*\***



Il est procédé à une enquête sur l'utilité publique du projet de construction de la déviation de RAON L'ETAPE - BERTRICHAMPS, traversant notre commune.

L'enquête se déroulera du 17 juin inclus au 17 juillet 1991 inclus. Mr Bruno LARRIERE d'EPINAL a été désigné commissaire enquêteur et recevra les observations éventuelles de 9H00 à 11H00 en Mairie de RAON les 22, 29 juin et le 10 juillet de 16H00 à 18H00.

Un dossier complet est déposé en Mairie de THIAVILLE ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations éventuelles. Ces documents peuvent être consultés aux jours et heures habituels.

**\*\* OUVERTURE DE LA MAIRIE \*\***

En juillet et août, le secrétariat de Mairie sera ouvert uniquement le vendredi de 18H00 à 19H00.

En cas d'urgence, s'adresser aux Adjoints ou au Maire.

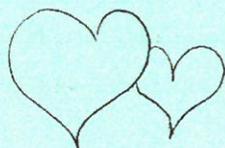
**\*\* OFFRE D'EMPLOI \*\***



Dans le cadre des Contrats Emploi Solidarité (C.E.S.), la commune recherche ~~un~~ homme ou jeune homme pour l'entretien des bâtiments, en particulier pour des menus travaux de peinture, 20 heures par semaine, sensiblement SMIC, 12 mois de contrat .

S'adresser en Mairie.

**\*\* LE BONHEUR GENEREUX \*\***



Lors du mariage GEORGES/COUTRET le 1er juin 1991, la quête a produit la somme de 505 francs à répartir entre le Foyer Rural, l'Amicale des Sapeurs Pompiers, le Football et le Club de l'Amitié.

Un très grand merci et toutes nos félicitations aux nouveaux époux.

QUAND C'EST PROPRE ET BIEN RANGE ... C'EST BIEN !



**\*\* VACANCES SCOLAIRES \*\***

Pour notre Académie, le calendrier, pour les élèves, est ainsi arrêté:

- Rentrée : le mardi 10 septembre 1991 au matin
- Toussaint: vendredi 25 octobre au soir au lundi 4 novembre au matin
- Noël: vendredi 20 décembre au soir au lundi 6 janvier au matin
- Hiver: vendredi 14 février au soir au lundi 2 mars au matin
- Printemps: vendredi 11 avril au soir au lundi 27 avril au matin
- Été: mardi 7 juillet au soir au jeudi 10 septembre au matin

**\*\* BOSTRYCHES \*\***

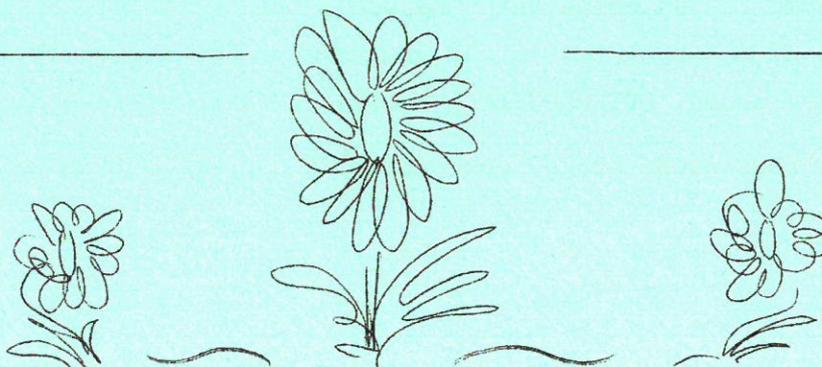
L'arrêté de Mr le Préfet de Meurthe et Moselle rappelle que dans tout le département les propriétaires devront faire procéder à la reconnaissance et dans le moindre délai à l'abattage, l'écorçage et l'ébranchage des arbres résineux suspectés d'être attaqués par les scolytes. Le traitement et l'incinération des écorces devra être réalisé également par les propriétaires. Ceux-ci disposent d'un délai de 15 jours pour s'exécuter. Les exploitants seront, dans leurs coupes, responsables de toutes infractions aux dispositions de l'arrêté préfectoral, concernant l'incinération ou le traitement immédiat des branches ou écorces contaminées ainsi que le transport des grumes non écorcées à la scierie. Diverses sanctions sont prévues. Le texte complet de cet arrêté peut être consulté en Mairie.

**\*\* ECHARDONNAGE \*\***

Il est obligatoire et doit être réalisé autant de fois que nécessaire afin que les fleurs n'arrivent pas à éclosion et que disparaissent les plantes.

THIAVILLE PLUS PROPRE ET PLUS FLEURI ...

CE SERA TELLEMENT PLUS JOLI ...



**\*\* DICTONS DU MOIS \*\***

|                               |                                    |
|-------------------------------|------------------------------------|
| Biè ta dè juin                | Beau temps de juin                 |
| Abondance des gri.ès.         | Abondance de grains.               |
| S'é pû è lé Saint-Médard      | S'il pleut à la Saint-Médard       |
| Et'i rin d' fâ.               | Il n'y a rien de fait.             |
| E lè Saint-Jean               | A la Saint-Jean                    |
| RhIn pendant.                 | Raisin pendant.                    |
| E lè Sint-Paul                | A la Saint-Paul                    |
| Y é pu d'vin que d'ôuve.      | Il y a plus de vin que d'eau.      |
| S'î pyeu l'joû d'Saint Médârd | S'il pleut le jour de Saint-Médard |
| Y pyeu qurante joûs.          | Il pleut qurante jours.            |

**\*\* ON NOUS PRIE DE FAIRE PART \*\***

Ecole:

Le samedi 29 juin à partir de 16 heures, l'école organise une GRANDE KERMESE à laquelle vous êtes tous invités.

- Enveloppes surprises,
  - Pêche à la ligne,
- et bien d'autres jeux vous permettront de gagner de nombreux lots.

Et si vous le désirez, vous pourrez vous restaurer sur place.

Tennis de table:

Le Club de Tennis de Table vient de terminer une remarquable saison. En effet, en Championnat, la troisième équipe, en Départementale 3, termine premier à égalité avec RAON L'ETAPE (12 victoires et seulement 2 défaites chacun) et monte en Départementale 2. Le 3ème, RAON SUR PLAINE est à 5 points. La deuxième équipe en Départementale 2, termine finalement à la 4ème place, à 2 points seulement du barragiste CELLES SUR PLAINE. RAON SUR PLAINE est 1er avec simplement une défaite, CELLES 2ème et ETIVAL 3ème. Notre équipe qui visait la montée n'a donc pas atteint son objectif. Mais pour un promu (et en connaissant beaucoup trop d'absences), jouer le haut du tableau n'est déjà pas si mal et le maintien a été assuré facilement. (A signaler que l'autre promu, MOYENMOUTIER, termine dernier et redescend en Départementale 3). Enfin nous avons gardé, comme on dit, le meilleur pour la fin; ou plutôt les 2 meilleurs.

La première équipe a réussi son incroyable pari: Le Championnat Régional en 3 ans. Après leurs deux premières saisons où ils ont survolé leur Championnat et les joueurs montent à nouveau d'un niveau.

Après avoir terminé second de leur groupe, à un point seulement du Champion des Vosges RAON SUR PLAINE, ils ont disputé les barrages le 9 mai à BAINS LES BAINS et gagné ainsi leur place en Régionale 4.

MARCOT Alexis, BERTHIER Raphaël, JEANNE Laurent, CHAPELIER Pascal et JANOT Cyrille n'ont connu que 3 défaites cette saison (en comptant les barrages).

Enfin, le 12 mai à BACCARAT, THIAVILLE remettait son Challenge en jeu lors de la Coupes des Secteurs Sud-Animation. Les 18 Thiavillois ont réussi un véritable triomphe (13 joueurs en Demi-finale; 6 en Finale et 4 Finales sur 6 remportées) et conservent donc définitivement le Challenge en le remportant pour la troisième fois consécutive. THIAVILLE termine donc premier avec 83 points, le deuxième BACCARAT n'ayant que 24 points.

En catégorie Espoirs, GEORGES Alexis s'est incliné en Finale après avoir réussi un bon tournoi. BERNARD Philippe s'est fait éliminer en Demi-finale. BERTHIER Johan (un jeune de l'école de Tennis de Table) pour son premier tournoi a atteint quant à lui les Demi-finales de consolante. Il a donc fait des débuts très prometteurs.

En Honneur, PETTOVEL David a remporté facilement la finale en battant un joueur de CHANTEHEUX. Il avait éliminé DEBRAY Thomas en Demi-finale et CHARLIER Lionel en Quart de finale. COUTY Philippe avait également atteint la Demi-finale. BERTHIER Thierry a remporté la Finale de consolante.

En Excellence, BERTHIER Raphaël a remporté la Finale en battant MARTIN Frank de BACCARAT. COSSIN Christophe et JANOT Cyrille se sont fait éliminer en Demi-finale. CHAPELIER Pascal a remporté la Finale de consolante eu battant MARCOT Alexis en Finale. JEANNE Laurent avait atteint la Demi-finale.

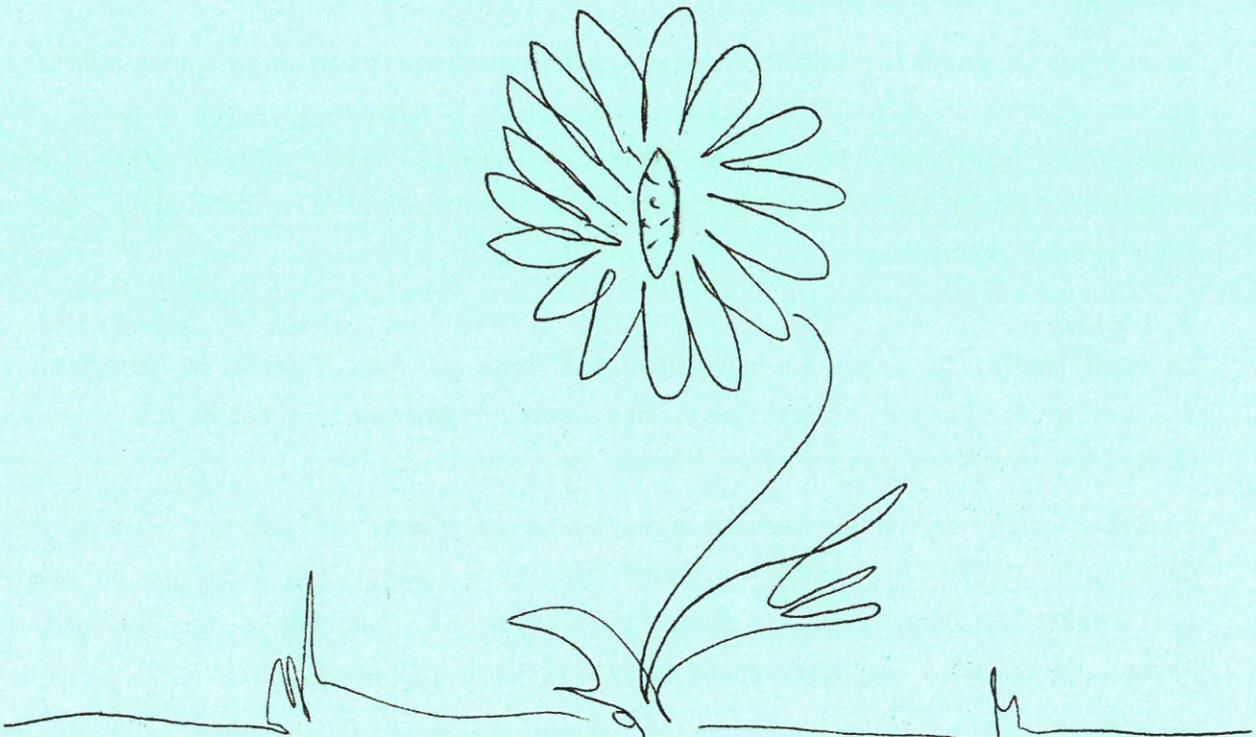
MARCOT Alexis, le capitaine de la Départementale 1, a reçu le Challenge des mains de Monsieur le Maire de BACCARAT et devant tous les Thiavillois, heureux de conserver ce trophée. Puis s'ensuivit un Tour d'Honneur dans les rues de THIAVILLE.

Pour le TOP 12 du Club (un tournoi entre les 12 meilleurs joueurs, chaque joueur rencontrant les 11 autres) 66 matches ont été joués en une seule journée. BERTHIER Raphaël remporte ce tournoi en gagnant ses 11 matches. DEBRAY Thomas (un joueur de la deuxième équipe) a réussi une bonne performance en ne concédant qu'une seule défaite; il se classe deuxième. MARCOT Alexis prend la troisième

place avec seulement 2 défaites. CHAPELIER Pascal termine 4ème et JEANNE Laurent 5ème de ce tournoi très fatigant pour tous les joueurs.

Pour la prochaine saison, le Club engagera 4 équipes en Championnat: 1 en Régionale 4 (qui visera le maintien); 2 en Départementale 2 (dont une visera la montée) et 1 en Départementale 3 (les jeunes de l'école de Tennis de Table composeront cette équipe).

Les nouveaux joueurs (jeunes et moins jeunes) qui désirent s'inscrire peuvent le faire dès maintenant chez Mr COSSIN au 23, rue du Général Paradis. L'école de Tennis de Table fonctionnera à nouveau en Septembre pour les jeunes à partir de 7 ans.



\*\*\*\*\*  
Dépot légal: 328/80                      Imprimerie: Mairie de THIAVILLE/M  
Directeur: JACQUEL M.  
\*\*\*\*\*